

Les risques potentiels

Les installations du CEA Saclay ont été conçues pour résister à la majorité des risques. Toutefois, comme pour toute installation industrielle, il convient d'envisager les événements les plus improbables, pour prévoir la conduite à tenir et les moyens à mettre en œuvre afin d'assurer la sécurité des populations et de l'environnement.

Au CEA Saclay et à CIS bio international, les risques induits par un accident majeur consisteraient en un rejet de produits radioactifs dans l'environnement. Dans ce cas, le Plan Particulier d'Intervention (PPI) prévoit des actions de protection de la population (mise à l'abri, ingestion de comprimés d'iode, etc.) pour en limiter les conséquences sanitaires.

Cette plaquette est destinée à informer la population sur les consignes à respecter en cas d'accident.

Compétences et moyens pour assurer une surveillance constante et une intervention efficace

La protection du public et de l'environnement contre les risques technologiques et naturels est prise en compte dès la conception des installations. La surveillance constante des installations permet de détecter tout événement anormal en temps réel et d'agir en conséquence.

Le centre CEA de Saclay dispose de services spécialisés chargés d'assurer en permanence la sécurité des salariés et la surveillance de l'environnement autour du site. L'ensemble de ces moyens est mis à disposition de CIS bio international grâce à des conventions signées entre les deux établissements. Par ailleurs, les équipes de secours, notamment incendie, dotées de moyens d'intervention importants, sont régulièrement entraînées et mobilisables à tout moment.



Les bons gestes de protection et les consignes à appliquer en cas d'alerte

Ce que vous devez FAIRE et NE PAS FAIRE

Mettez-vous à l'abri et à l'écoute

- FAIRE**
- Restez ou rentrez chez vous, chez un voisin ou dans un bâtiment public.
 - Fermez les portes et les fenêtres.
 - Arrêtez les ventilations en fonctionnement.
 - Mettez-vous à l'écoute des informations : France Inter (87.8 ou 95.4MHz) ou France Bleu (107.1MHz).
 - Laissez le bétail dehors.

- NE PAS FAIRE**
- N'allez pas chercher vos enfants à l'école. Ils y sont à l'abri et en sécurité, avec leurs enseignants parfaitement informés des mesures à prendre.

Ne gênez pas les secours

- NE PAS FAIRE**
- Évitez de téléphoner. Le réseau doit être libre pour l'accès prioritaire des secours. De plus, il se peut que ces derniers cherchent à vous joindre.
 - Ne prenez pas votre voiture. Elle n'assure pas une bonne protection et vous risqueriez de gêner le trafic routier réservé aux secours.

- FAIRE**
- Respectez toute consigne donnée par les représentants des autorités.
 - Attendez l'ordre des autorités pour prendre un comprimé d'iode si nécessaire.

La prise d'iode stable au bon moment diminue le risque de survenue de cancer de la thyroïde lié au rejet accidentel d'iode radioactif, en particulier pour les femmes enceintes, enfants et jeunes adultes.

Après l'alerte

- FAIRE**
- Vous pouvez sortir.
 - Vous pouvez continuer à consommer sans risque les provisions entreposées à votre domicile ainsi que l'eau du robinet.
 - Vous devez attendre l'autorisation des autorités pour cueillir et consommer les légumes et les fruits du jardin.

Le CEA Saclay et CIS bio international

Le centre CEA de Saclay est un organisme public de recherche fondamentale et technologique de premier plan au niveau européen. Plus de 6 000 personnes y travaillent. Il joue un rôle majeur dans le développement économique régional. Pluridisciplinaire, il exerce ses activités dans des domaines tels que les sciences de la matière, la recherche nucléaire, les sciences du vivant, le climat et l'environnement, la recherche technologique et l'enseignement. Le CEA contribue à des projets de grande envergure, notamment grâce à de nombreuses collaborations avec des chercheurs du monde entier.

CIS Bio international est une société pharmaceutique spécialisée dans les technologies biomédicales et plus spécifiquement dans le marquage de molécules pharmaceutiques à l'aide de radioéléments. Les produits fabriqués sont utilisés dans les services de médecine nucléaire hospitalière, publics ou privés, dans les domaines de l'imagerie médicale ou de la thérapie.

CIS bio emploie environ 400 personnes sur le site de Saclay.



Vos moyens d'information en cas d'alerte

La sirène vous prévient de l'alerte

Installée dans votre commune, elle est immédiatement déclenchée en cas d'accident. Apprenez à connaître le signal national d'alerte : la sirène émet un son modulé qui comporte trois signaux d'une minute quarante et une seconde chacun espacé d'un silence de 5 secondes.



L'automate d'appel téléphonique vous prévient de l'alerte

Un automate appelle les téléphones fixes dans le périmètre du PPI pour prévenir du déclenchement de l'alerte et rappeler les consignes.

Vous êtes prévenu automatiquement

Mettez-vous aussitôt à l'abri



Enfermez-vous dans un bâtiment



Fermez toutes les arrivées d'air



Ne téléphonez pas



N'allez pas chercher votre enfant à l'école

La radio vous informe en temps réel

Restez à l'écoute



France Inter (87.8 ou 95.4MHz) et France Bleu (107.1MHz), émettent des messages des pouvoirs publics : toutes les informations sur la nature du danger, sur son évolution et sur les consignes à appliquer.

La sirène et l'automate signalent la fin du danger

Vous pouvez sortir



Un son continu de 30 secondes met fin à l'alerte.



Un message de fin d'alerte est délivré sur les téléphones fixes par l'automate d'appel.

La population concernée Périmètre du plan particulier d'intervention



D'un rayon d'environ 2,5 km, il concerne les communes de :

- Saint Aubin,
- Villiers-le-Bâcle,
- Saclay (Val d'Albion exclu),
- Gif-sur-Yvette (plateau de Moulon uniquement).

Le PPI (Plan Particulier d'Intervention), établi par le préfet, a pour objet de protéger les populations en cas d'accident sur une installation nucléaire. Il précise les missions des différents services concernés, les schémas de diffusion de l'alerte et les moyens matériels et humains.



Pour toute information complémentaire

Préfecture de l'Essonne

Boulevard de France
91010 Évry cedex
Tél : 01 69 91 91 91

Commission locale d'information

Conseil Général de l'Essonne
Boulevard de France
91012 Évry cedex
Tél : 01 60 91 96 96

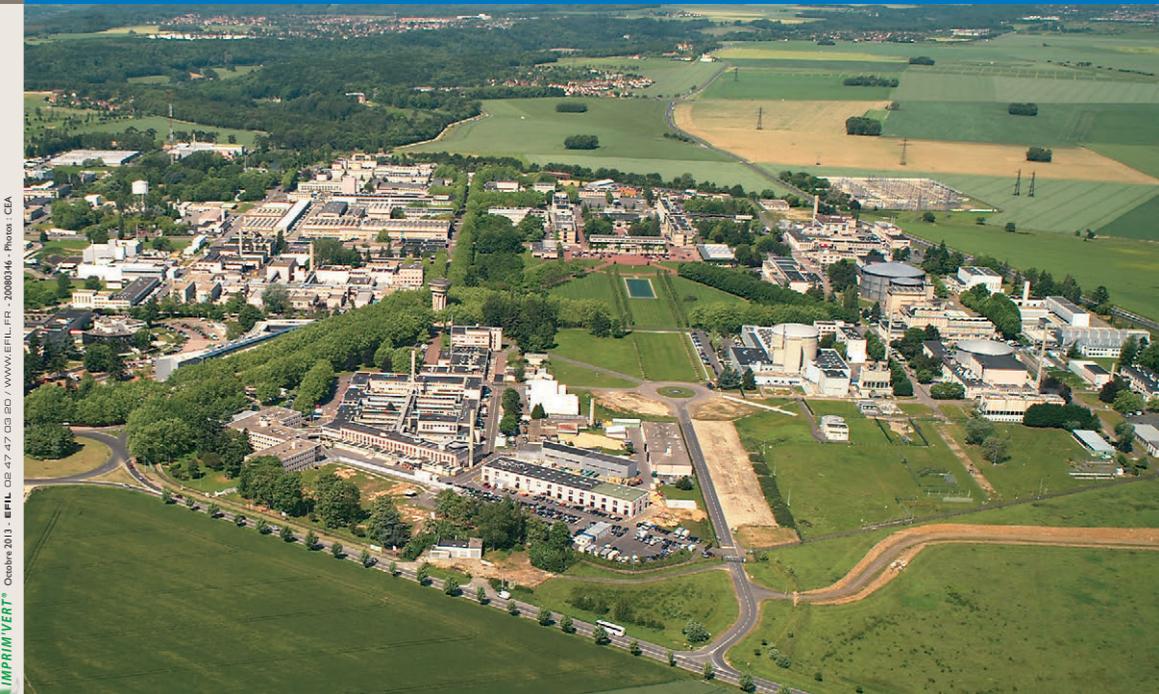
Centre CEA de Saclay

Unité communication
91191 Gif-sur-Yvette cedex
Tél : 01 69 08 52 10

CIS bio international

BP 32
91192 Gif-sur-Yvette cedex
Tél : 01 69 85 70 86

PPI Plan Particulier d'Intervention Centre CEA de Saclay et CIS bio international



IMPRIM'VERT - Créteil 2013 - MPAI 05 47 47 03 20 / WWW.EFIL.FR - 200834 - Photo : CEA

Les gestes de protection en cas d'accident

Information des populations



CIS bio international

